

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 22 juin 2016

Projet de loi

de boucllement de la loi 8804 ouvrant un crédit d'investissement autofinancé de 4 500 000 F avec subvention pour l'établissement des plans régionaux d'évacuation des eaux (PREE)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Boucllement

Le boucllement de la loi 8804 du 23 octobre 2003 ouvrant un crédit autofinancé de 4 500 000 F avec subvention pour l'établissement des plans régionaux d'évacuation des eaux (PREE) se décompose de la manière suivante :

– Montant brut voté (y compris renchérissement estimé)	4 500 000 F
– Dépenses brutes réelles (y compris renchérissement réel)	<u>3 025 017 F</u>
Non dépensé	1 474 983 F

Art. 2 Subvention fédérale

Les subventions fédérales, estimées à 931 940 F, sont au 31 décembre 2015 de 648 826 F, soit inférieures de 283 114 F au montant voté.

Art. 3 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

La loi 8804 ouvrant un **crédit d'investissement autofinancé de 4 500 000 F avec subvention pour l'établissement des plans régionaux d'évacuation des eaux (PREE)** a été votée par le Grand Conseil le 23 octobre 2003.

2. Rappel des objectifs de la loi

Le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) est un outil de planification qui est à l'assainissement, toutes proportions gardées, ce que le plan directeur cantonal est à l'aménagement du territoire. Par assainissement s'entend l'évacuation, le traitement et la gestion des eaux usées et pluviales issues des agglomérations.

Il permet de prévoir sur le long terme les actions et les investissements à réaliser par les nombreux acteurs (Etat de Genève, communes, SIG, AIG, CERN, etc.) concernés en matière de gestion et de protection des eaux. De par son caractère régional, il permet d'assurer une coordination, une pesée des intérêts et une mise en cohérence des nombreuses actions à prévoir à l'horizon des 15 à 20 prochaines années.

L'objectif de la loi 8804 était de mener à bien des PREE pour l'ensemble du territoire genevois, conformément à l'article 55 de la loi cantonale sur les eaux (L 2 05).

3. Les six plans régionaux d'évacuation des eaux

Le territoire cantonal a été découpé en six secteurs, correspondant à six grands bassins versants hydrologiques (figure 1), soit **Aire-Drize**, **Allondon-Champagne**, **Nant d'Avril**, **Lac rive gauche**, **Lac rive droite** et **Seymaz**.

Chaque PREE a fait l'objet d'un mandat attribué à un groupement de mandataires spécialisés selon les procédures de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP).

Les mandats ont été élaborés en trois phases distinctes :

1. Le **diagnostic**, couvrant l'ensemble des problématiques du cycle dit « urbain » de l'eau, en établissant un rapport de diagnostic pour chaque composante de ce cycle (cours d'eau, infiltration, développement du territoire, état du réseau primaire, etc.).
2. Le **concept régional de gestion et d'évacuation des eaux**, étudiant un certain nombre de variantes ou de solutions techniques permettant d'atteindre les objectifs fixés à l'issue du diagnostic.
3. Le **plan d'actions**, planifiant, à l'horizon des 15 à 20 prochaines années, l'ensemble des actions à entreprendre au sein du bassin versant.

Chaque plan d'actions a été élaboré en étroite coordination et concertation avec les partenaires concernés, a fait l'objet d'une enquête technique préalable à une enquête publique de 60 jours, avant d'être adopté par le Conseil d'Etat.

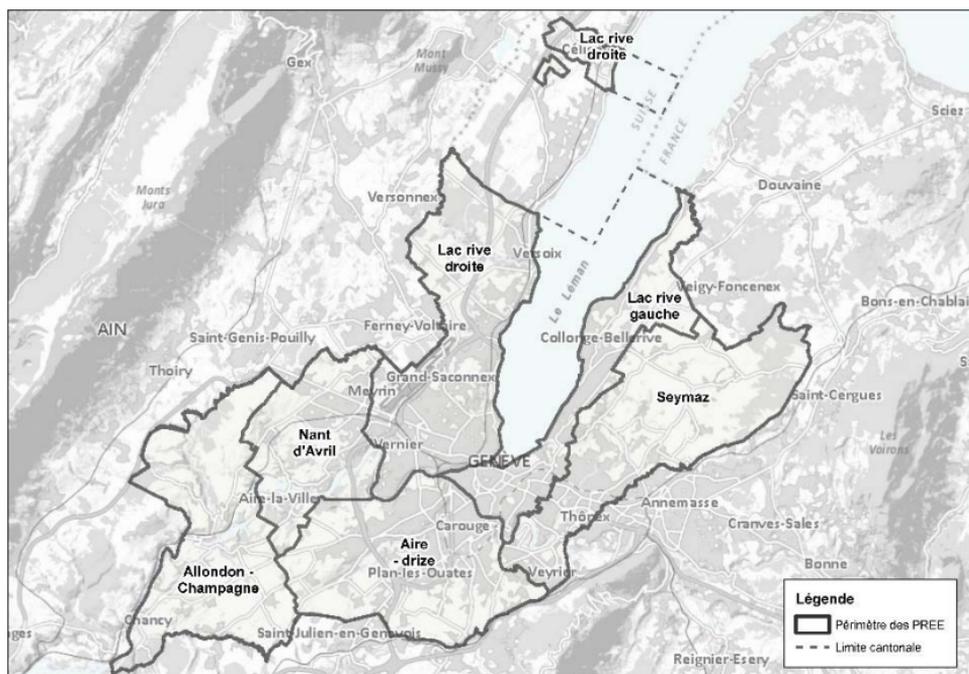


Figure 1 – Découpage des six PREE cantonales

4. Interactions avec les plans généraux d'évacuation des eaux

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est un outil communal de planification de l'assainissement. Contrairement au PREE, dont le périmètre est imposé par des frontières naturelles, liées à l'hydrologie des cours d'eau, le PGEE est strictement contraint par les limites communales.

En même temps que le canton élaborait ses PREE, les communes et l'Aéroport international de Genève (AIG) élaboraient leurs plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE). Regroupés ou non au sein de groupements intercommunaux, **19 PGEE** ont été réalisés.

Les PREE et les PGEE ont été élaborés sous la supervision de la direction générale de l'eau (DGEau), afin de garantir une cohérence à ces deux échelles de planification.

5. Interactions avec la France voisine

Compte tenu du fait que les cours d'eau de l'Aire et de la Drize prennent leur source en France voisine, et du fait de l'importance de les préserver des atteintes de l'urbanisation, le concept régional de gestion et d'évacuation des eaux pluviales de ces cours d'eau a été élaboré en partenariat avec la Communauté de communes du Genevois (CCG).

Un partenariat a également été mené avec la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) en ce qui concerne l'étude de la problématique de l'évacuation des eaux usées au travers des galeries de Chouilly et de Merdisel.

6. Le plan d'actions du PREE

Le plan d'actions de chaque PREE est composé de **fiches actions**, présentant de manière synthétique et claire un certain nombre d'informations, notamment la classification et la description de l'action, le ou les acteur(s) responsable(s) de l'action, l'estimation des coûts, la priorité et/ou le planning de réalisation.

Les principaux éléments planifiés par les plans d'actions sont :

- a) les **ouvrages centralisés de rétention ou de dépollution des eaux pluviales**, permettant de préserver ou d'améliorer la qualité et le régime hydrologique des cours d'eau;
- b) le programme de réhabilitation, de reconstruction ou de suppression de **stations d'épuration**;
- c) les nouvelles infrastructures du **réseau primaire** d'évacuation des eaux usées;

- d) la finalisation du programme de **mise en séparatif** des réseaux communaux;
- e) les exigences en matière de **limitation du ruissellement** des eaux pluviales (rétention et infiltration des eaux pluviales);
- f) les exigences en matière de **dépollution des eaux de ruissellement** de chaussées;
- g) les exigences en matière de **réduction des eaux claires parasites** (eaux pluviales présentes dans les eaux usées).

Malgré le fait que les PREE soient constitués de nombreux rapports, données et représentations cartographiques, seul le plan d'actions est approuvé par le Conseil d'Etat.

Les dates d'adoption par le Conseil d'Etat sont les suivantes :

- PREE Allondon-Champagne le 2 mai 2012;
- PREE Aire-Drize le 27 novembre 2013;
- PREE Nant d'Avril le 1^{er} octobre 2014;
- PREE Seymaz le 1^{er} octobre 2014;
- PREE Lac rive droite, en cours de finalisation;
- PREE Lac rive gauche, en cours de finalisation.

7. Action prévues et coûts de réalisation

Les principales actions à mener d'ici les vingt prochaines années ainsi que leurs coûts de réalisation sont synthétisés dans les tableaux 1 et 2 ci-après.

Le coût total des actions prévues par les six PREE s'élève à environ **627,5 millions de francs** hors taxe.

Les investissements à la charge des SIG (stations d'épuration et réseau primaire d'assainissement) seront entièrement financés par le produit des taxes d'épuration, ceux à la charge des communes seront couverts par le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA).

Quelques investissements conséquents en matière de gestion des eaux pluviales seront consentis par l'Office fédéral des routes (traitement des eaux de ruissellement de l'autoroute Genève-Lausanne), par l'AIG (bassins de rétention des eaux pluviales et de stockage d'eaux de déverglaçage) ou par le CERN (ouvrages de rétention des eaux pluviales).

		Type d'action			
		Ouvrages centralisés de gestion des eaux	Stations d'épuration	Infrastructures du réseau primaire	Finalisation de la mise en séparatif
Responsabilité		Communes Etat de Genève Genève Aéroport CERN Office fédéral des routes	SIG	SIG	Communes
PREE	Aire-Drize	15 ouvrages	-	1 galerie de décharge Résolution de problèmes hydrauliques	11 communes
	Allondon-Champagne	2 ouvrages	Nouvelle STEP (Chancy)	Nouveau réseau primaire	2 communes
	Lac rive droite	4 ouvrages	Adaptation de la STEP d'Aire	Sécurisation du réseau primaire	2 communes
	Lac rive gauche	1 ouvrage	-	Sécurisation et adaptation de la capacité hydraulique du réseau	3 communes
	Nant d'Avril	4 ouvrages	-	-	2 communes
	Seymaz	10 ouvrages	Nouvelle STEP (Villette) Suppression de deux STEP (Monniaz, Louvière)	-	6 communes

Tableau 1 – Synthèse des actions prévues par le PREE

PREE	Type d'action				
	Ouvrages centralisés de gestion des eaux	Stations d'épuration	Infrastructures du réseau primaire	Mises en séparatif	TOTAL par PREE
PREE	Coûts exprimés en millions de francs (hors taxe)				
Aire-Drize	30	-	38	45	113
Allondon-Champagne	1,7	19,6	4,2	9	34,5
Lac rive droite	60	63	1,5	93	217,5
Lac rive gauche	1,5	-	5	92	98,5
Nant d'Avril	22	-	-	41	63
Seymaz	20	49	-	32	101
Total	135,2	131,6	48,7	312	627,5

Tableau 2 – Synthèse du coût des actions prévues par le PREE

8. Respect du planning de réalisation

Le planning initial prévu pour l'élaboration des PREE, à savoir une finalisation des six PREE à fin 2006, n'a malheureusement pas pu être respecté, pour plusieurs raisons.

La raison principale est la volonté de disposer de plans d'actions aussi réalistes que possibles. Certaines études ont été différées dans le temps, par exemple dans l'attente du moment opportun pour les réaliser, dans l'attente de données précises relatives à des projets d'aménagement du territoire, etc. La coordination avec les PGEE communaux a également engendré un certain retard du fait du nombre important d'acteurs.

Le retard est également expliqué par un changement dans la direction de projet, intervenu en cours de mandats.

Ces retards n'ont eu aucune conséquence négative sur les finances et sur la qualité des prestations fournies.

Au final, les PREE genevois sont des outils opérationnels et pragmatiques de gestion intégrée des eaux, reconnus par les autorités fédérales et par d'autres cantons. Les cantons de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, de Soleure et

de Zurich ont également réalisé des PREE. Cependant, seul le canton de Genève a réalisé des PREE couvrant l'ensemble de son territoire.

9. Respect des coûts

Le montant total des dépenses est de **3 954 209 F**, répartis de la manière suivante :

PREE concerné	Dépenses (exprimées hors taxe jusqu'à fin 2007 et toutes taxes comprises à partir de début 2008)
PREE Aire-Drize	594 119 F
PREE Allondon-Champagne	434 784 F
PREE Lac rive droite	553 092 F
PREE Lac rive gauche	406 886 F
PREE Nant d'Avril	477 032 F
PREE Seymaz	578 854 F
Assistance à maîtrise d'ouvrage	442 928 F
Etudes générales	466 515 F
Total	3 954 209 F

Tableau 3 – Répartition des dépenses de la loi 8804

Compte tenu de la mise en application des normes IPSAS (International public sector accounting standard) en 2008, seuls 3 025 017 F ont été dépensés en investissement. Le reste, soit 929 192 F, a été dépensé en fonctionnement sur le budget courant de la direction générale de l'eau sur les années 2008 à 2015.

Compte tenu de ce qui précède, le montant dépensé est donc in fine inférieur d'environ 550 000 F, soit environ 12%, du montant prévu par la loi 8804.

Deux décisions intervenues en cours d'études ont permis la réalisation d'économies substantielles sur les dépenses :

- celle de mettre un terme au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assumer en interne la prestation de coordination;
- celle de réaliser les plans d'actions en interne.

Le montant total des recettes est de **927 920 F**, réparti de la manière suivante :

Recette	Montant
Subvention fédérale pour l'élaboration des plans régionaux d'évacuation des eaux, octroi A-02-0224	518 000 F
Subvention fédérale relative à la part intercommunale des plans généraux d'évacuation des eaux, octroi A-98-6626	409 920 F
Total	927 920 F

Tableau 4 – Recettes de la loi 8804

Compte tenu de la mise en application des normes IPSAS (International public sector accounting standard) en 2008, 648 826 F ont été comptabilisés en recettes d'investissement. Le reste, soit 279 094 F, a été perçu en revenus de fonctionnement sur le budget de la DGEau, sur les années 2008 à 2015.

Ce montant de 927 920 F est légèrement inférieur (moins de 0,5%) à celui initialement prévu, après l'élaboration du décompte final de la subvention fédérale. En effet, il était escompté au moment du dépôt du PL 8804 un montant de 931 940 F. La différence est expliquée par le fait qu'un pourcentage de subventions fédérales est attribué à chaque type de prestations du PREE, basé sur un décompte final des prestations. Il n'était pas envisageable d'être aussi précis au moment du dépôt du PL 8804.

Le pourcentage de la somme des subventions fédérales sur le montant total des dépenses est en revanche supérieur à celui prévu dans la loi 8804, soit 23,5% au lieu de 20,7%.

Le montant à la charge de l'Etat, déduction faite des subventions fédérales, s'élève à 3 026 289 F, soit environ 15% de moins (environ 540 000 F) que le montant prévu dans la loi 8804, en prenant en compte tant les éléments financiers portés en investissement qu'en fonctionnement.

10. Suite de la démarche

Le PREE étant un **outil opérationnel de gestion intégrée des eaux**, il convient, pour la DGEau, de réaliser ou de faire réaliser les actions prévues. Un certain nombre d'entre elles ont d'ores et déjà été réalisées ou sont sur le point de l'être. Compte tenu du fait que la DGEau n'est souvent pas directement responsable de ces actions, elle aura bien souvent pour mission le rôle essentiel de « chef d'orchestre ».

Le plan d'actions du PREE est par ailleurs amené à être adapté régulièrement, en fonction de priorités nouvelles, de nouvelles opportunités se présentant sur le territoire, etc.

Les effets des actions sur les cours d'eau seront régulièrement évalués, soit ponctuellement, soit lors des campagnes de mesures de la qualité des eaux effectuées par cours d'eau principaux, sur des cycles de 6 ans.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Préavis financier (art. 30 RPFCEB – D 1 05.04)*
- 2) *Tableaux financiers – Détail des dépenses et des recettes*
- 3) *Tableaux financiers – Calcul de la subvention fédérale (part intercommunale du PREE)*



REPUBLIQUE ET
CANTON DE GENEVE

PREAVIS FINANCIER

Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

♦ Projet de loi présenté par le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture.

♦ Objet :

Projet de loi de bouclage de la loi 8804 ouvrant un crédit autofinancé de 4 500 000 F avec subvention pour l'établissement des plans régionaux d'évacuation des eaux (PREE)

♦ Financement :

Pour un montant total voté de 4 500 000 F, les dépenses brutes effectives s'élèvent à 3 025 017 F. Un non dépensé de 1 474 983 F est à constater.

Les subventions fédérales, estimées à 931 940 F, sont au 31 décembre 2015 de 648 826 F, soit inférieures au montant voté de 283 114 F.

♦ Remarques (modifier et cocher ce qui convient) :

oui non Ce projet de loi de bouclage est présenté dans le délai de 24 mois après la date de remise de l'ouvrage à l'utilisateur fixé par la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (D 1 05).

oui non Le crédit initial voté a été dépassé.

oui non Autre(s) remarque(s) : suite à l'application des normes IPSAS, un montant de 929 192 F a été comptabilisé sur les charges de fonctionnement et 279 094 F en revenus de fonctionnement.

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux procédures internes adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 20 mai 2016 Signature du responsable financier :



2. Approbation / Avis du département des finances

oui non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances : cette loi a été identifiée dans la documentation des comptes 2015 (tome 3 – annexe 5).

De manière générale, le visa du DF rendu dans le cadre du préavis financier d'un projet de loi de bouclage ne peut être considéré comme un contrôle a posteriori des dépenses d'investissement réalisées. En ce sens, il appartient aux départements compétents de justifier l'usage des crédits dépensés, de vérifier les dépenses et d'en assumer la responsabilité.

Genève, le : 18 mai 2016 Visa du département des finances :

A. ROSSET



N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL et son exposé des motifs transmis le 25 avril 2016.



PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Bouclement du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 2) Détail des dépenses et des recettes

PREE SEYMAZ																
Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués								Total paiements				
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTG)	2009 (TTG)	2010 (TTG)	2011 (TTG)		2012 (TTG)	2013 (TTG)	2014 (TTG)	2015 (TTG)
72'600	26.05.06	G ³ Eaux	PREE Seymaz				117'911	54'456	74'292	66'093	30'222					342'975
234'128	03.11.10	G3Eaux	Avenant concept							58'937						58'937
135'781	27.05.08	G ³ Eaux	Avenant global phase diagnostic						47'861							47'861
109'666	03.05.64	G ³ Eaux	Avenant état des cours d'eau				14'100	6'660	1'264							24'214
85'238	27.10.06	G ³ Eaux	Etude complémentaire relative au PAC MICA			19'500										19'500
99'304	16.04.07	G ³ Eaux	Inspection visuelle des collecteurs primaires				6'000									6'000
130'042	18.04.08	G ³ Eaux	Complément STEP					5'219								5'219
79'713	01.06.06	Morel Canal Conseils SA	Inspections TV et curage		58'668	10'856			791							48'315
TOTAL PREE SEYMAZ											578'854					

PREE AIRE-DRIZE																
Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués								Total paiements				
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTG)	2009 (TTG)	2010 (TTG)	2011 (TTG)		2012 (TTG)	2013 (TTG)	2014 (TTG)	2015 (TTG)
43'050	05.08.05	CO.ING-PGEE	Honoraires PREE Aire-Drize + 8400 CHF pour analyse labo ECP			91'882	46'904	104'544	71'562	101'630						418'220
280'412	29.11.11	SD	Avenant phase concept								31'845					31'845
178'056	02.07.09	CO.ING-PGEE	Avenant global phase diagnostic						59'373							59'373
66'841	23.03.06	CO.ING-PGEE	Modification du CRAE			2'429										2'429
109'667	17.08.07	ECOTEC Environnement SA	Avenant état des cours d'eau				9'999	10'898								20'898
77'287	25.07.06	CO.ING-PGEE	Inspection visuelle des collecteurs primaires				7'587									7'587
65'611	08.03.06	Liaudet-Pial	Inspections TV et curage			46'267										46'267
93'327	26.01.07	B+C	Détermination des EH futurs				7'500									7'500
TOTAL PREE AIRE-DRIZE											594'119					



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
Direction générale de l'eau

PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Bouclement du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 2) Détail des dépenses et des recettes

PREE NANT D'AVRIL

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués												
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTC)	2009 (TTC)	2010 (TTC)	2011 (TTC)	2012 (TTC)	2013 (TTC)	2014 (TTC)	2015 (TTC)	Total paiements
71'202	11.05.06	GIPAC	PREE Nant d'Avril				80'000	44'522	23'600							148'122
197'953	16.12.09	GIPAC	Avenant diagnostic						59'150							64'560
223'547	03.08.10	SD-ECOTEC	Phases II et III							39'046						56'023
sans	27.10.08	Hubert Etter et Fils SA	Frais d'impression et DVD du passage caméra								16'977	5'380				592
sans	17.11.08	Hubert Etter et Fils SA	Frais d'impression et DVD du passage caméra													215
107'171	10.07.07	GIPAC	Evaluation des points de rejet					9'137	215	562						9'137
99'870	20.04.07	Hubert Etter et Fils SA	Inspections TV et curage				55'193									55'193
102'569	04.06.07	GIPAC	Inspections visuelles					9'250								9'250
77'776	31.07.06	CSD	Sécurité des ouvrages d'amenée de la STEP Bois-de-Bay		18'000		173'18									35'318
38'684	11.02.04	SDI	Emplacement STEP Nant d'Avril	94'201	4'421											98'622
TOTAL PREE NANT D'AVRIL															477'032	

PREE ALLONDON-CHAMPAGNE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués												
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTC)	2009 (TTC)	2010 (TTC)	2011 (TTC)	2012 (TTC)	2013 (TTC)	2014 (TTC)	2015 (TTC)	Total paiements
77'779	31.07.06	GEEdEAUX	PREE Allondon-Champagne			15'566	81'928	58'424	22'579	59'541						272'075
276'557	26.10.11	GEEdEAUX	Avenant global								30'128					30'128
109'668	17.08.07	Küpfel et Cie Assainissement	Inspections TV et curage				33'018									33'018
131'859	18.04.08	GEEdEAUX	Complément Eaumorte					21'992								21'992
45'193	06.09.05	BG	Extension STEP Chancy													36'295
38'803	13.06.05	GED	STEP Laconnex-Soral, y compris location d'un débitmètre	25'000	16'275	36'295										41'275
TOTAL PREE ALLONDON-CHAMPAGNE															434'784	



PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Boucllement du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 2) Détail des dépenses et des recettes

PREE LAC RIVE DROITE																
Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués							Total paiements					
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTG)	2009 (TTG)	2010 (TTG)		2011 (TTG)	2012 (TTG)	2013 (TTG)	2014 (TTG)	2015 (TTG)
77777	31.07.06	PCG	PREE Lac RD				152250			88245		94402				274897
354989	24.09.13	PCG	PREE Lac RD (remplace BC 77777)											22745		22745
Sans	27.11.15	PCG	PREE Lac RD (boucllement)											29568		29568
281712	02.12.11	PCG	Avenant diagnostic							26513						26513
237848	06.12.10	PCG	Avenant diagnostic BV						25945							25945
222266	20.07.10	RCI	Modélisation MGv						25238	17776						25238
239112	13.12.10	CERA	Modélisation MGv													17776
Sans	17.03.11	CERA	Frais d'impression							247						247
110448	27.08.07	Morel canal SA	Inspections TV et curage				27771									27771
144035	27.08.08	Morel canal SA	Inspections TV complémentaires				83616		11016							9522
153071	11.11.08	PCG	Complément rapport d'état des cours d'eau				8738		8738		11695					29172
188060	29.09.09	SD	PREE Vengeron - AIG - Préconcept					29573			5169					34741
170812	06.05.09	SD	PREE Vengeron - AIG - Préconcept - Complément					27449								27449
Sans	29.09.09	SD	PREE Vengeron - AIG - Frais d'impression							496						496
Sans	20.06.05	SIDAC	Raccordement communes vaudoises sur STEP d'Altre	584												584
TOTAL PREE LAC RIVE DROITE											553'082					

PREE LAC RIVE GAUCHE																
Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués							Total paiements					
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTG)	2009 (TTG)	2010 (TTG)		2011 (TTG)	2012 (TTG)	2013 (TTG)	2014 (TTG)	2015 (TTG)
82'116	28.09.06	PCG	PREE Lac RG				87885	31709	13351	39831	51784					224559
354990	24.09.13	PCG	PREE Lac RG (remplace BC 82116)											22745		22745
Sans	30.12.14	PCG	PREE Lac RG (BC 354990 bouclé par erreur)										46703			46703
Sans	27.11.15	PCG	PREE Lac RG (boucllement)											3336		3336
281'175	29.11.11	PCG	Avenant diagnostic							30375						30375
239'113	13.12.10	PCG	Avenant diagnostic						22346							22346
100'173	24.04.07	Liaudet-Pial	Inspections TV et curage				19007									19007
113790	01.10.07	PCG	Contrôle à pied des collecteurs				8514									8514
145757	16.09.08	Liaudet-Pial	Complément d'inspection TV				6187									6187
151'463	29.10.08	PCG	Complément rapport d'état des cours d'eau				6256			6311						18855
104'191	08.06.07	PCG	Complément du cadastre	4261												4261
TOTAL PREE LAC RIVE GAUCHE											406'886					



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
Direction générale de l'eau

PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Boucllement du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 2) Détail des dépenses et des recettes

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués																								
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2004 (HT)	2005 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTC)	2008 (TTC)	2009 (TTC)	2009 (TTC)	2010 (TTC)	2010 (TTC)	2011 (TTC)	2011 (TTC)	2012 (TTC)	2012 (TTC)	2013 (TTC)	2013 (TTC)	2014 (TTC)	2014 (TTC)	2015 (TTC)	2015 (TTC)	Total paiements
38717	13.06.05 et 13.04.06	BG	AMO PREE	117712	2004 (HT)	827155	2005 (HT)	114808	2006 (HT)	59708	2007 (HT)	25305	2008 (TTC)	23988	2009 (TTC)	16117	2010 (TTC)		2011 (TTC)		2012 (TTC)		2013 (TTC)		2014 (TTC)		2015 (TTC)	372783
132131 (267365)	18.04.08	BG	AMO PREE modifiée																								65290	
94433	14.02.07	BG	AMO PREE : avenant STEP PREE Seymaz							4855																	4855	
TOTAL ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE																												442'928

ETUDES GENERALES

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Paiements effectués																								
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	2004 (HT)	2004 (HT)	2005 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTC)	2008 (TTC)	2009 (TTC)	2009 (TTC)	2010 (TTC)	2010 (TTC)	2011 (TTC)	2011 (TTC)	2012 (TTC)	2012 (TTC)	2013 (TTC)	2013 (TTC)	2014 (TTC)	2014 (TTC)	2015 (TTC)	2015 (TTC)	Total paiements
43'055	05.08.05	Ass Architectes SA	Mandat urbanisation																								141'586	
438'669	19.09.05	B+C	Suivi de mandataire urbanisation			6'000	2005 (HT)	141'586																			6'000	
38'690	14.01.04	B+C	catalogue DO	28'000	2004 (HT)	47'480	2005 (HT)	34'035																			109'915	
65'397	23.03.06	P&M	collecteur de ceinture RG/RD, hydraulique					75'140																			75'140	
65'420	23.03.06	SDI	collecteur de ceinture RG/RD, environnement					1'367																			66'803	
438'495	16.01.04	Hydreka	Location de matériel	14'345	2004 (HT)																						14'345	
68'093	03.04.06	Topomat technologies SA	ArcPREE			51'600	2005 (HT)																				51'600	
-	-	FAO	Publication avis	332	2004 (HT)																						332	
-	-	SDI	Frais collecteurs de ceinture après bouclment BC					794																			794	
TOTAL ETUDES GENERALES																												466'515

RECAPITULATIF DES DEPENSES

	2004 (HT)	2004 (HT)	2005 (HT)	2005 (HT)	2006 (HT)	2006 (HT)	2007 (HT)	2007 (HT)	2008 (TTC)	2008 (TTC)	2009 (TTC)	2009 (TTC)	2010 (TTC)	2010 (TTC)	2011 (TTC)	2011 (TTC)	2012 (TTC)	2012 (TTC)	2013 (TTC)	2013 (TTC)	2014 (TTC)	2014 (TTC)	2015 (TTC)	2015 (TTC)	Total paiements	
Sommes dépensées par année	2'79391	2004 (HT)	193210	2005 (HT)	831018	2006 (HT)	808369	2007 (HT)	489384	2008 (TTC)	382'165	2009 (TTC)	442'139	2010 (TTC)	308'305	2011 (TTC)	94'402	2012 (TTC)	0	2013 (TTC)	92'192	2014 (TTC)	35'904	2015 (TTC)	3'954'209	
Sommes dépensées par projet																										
																										578'854
																										594'119
																										477'032
																										434'784
																										553'092
																										406'886
																										442'928
																										466'515

RECETTES

Subvention fédérale relative aux plans régionaux d'évacuation des eaux, octroi A-02-0224	518'000
Subvention fédérale relative à la part intercommunale des plans généraux d'évacuation des eaux, octroi A-98-6626 (selon tableau détaillé ci-après)	409'920

Total des recettes 927'920

DEPENSE NETTE

3'026'289



PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Bouclément du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 3) Calcul de la subvention fédérale (part intercommunale du PREE)

PREE SEYMAZ

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant
72600	26.05.06	G ² Eaux	PREE Seymaz	342'975	8.9%	30'525
234'128	03.11.10	G3Eaux	Avenant concept	58'937	Non subventionné	0
135'781	27.05.08	G ² Eaux	Avenant global phase diagnostic	47'861	11.0%	5'265
109'666	03.05.64	G ² Eaux	Avenant état des cours d'eau	24'214	Non subventionné	0
85'238	27.10.06	G ² Eaux	Etude complémentaire relative au PAC MICA	45'334	Non subventionné	0
99'304	16.04.07	G ² Eaux	Inspection visuelle des collecteurs primaires	6'000	35.0%	2'100
130'042	18.04.08	G ² Eaux	Complément STEP	5'219	Non subventionné	0
79'713	01.06.06	Morel Canal Conseils SA	Inspections TV et curage	48'315	35.0%	16'910
TOTAL PREE SEYMAZ				578'854		54'800

PREE AIRE-DRIZE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant
43050	05.08.05	CO.ING-PGEE	Honoraires PREE Aire-Drize + 8400 CHF pour analyse labo ECP	418'220.40	8.9%	37'222
280'412	29.11.11	SD	Avenant phase concept	31'845	Non subventionné	0
178'056	02.07.09	CO.ING-PGEE	Avenant global phase diagnostic	59'373	11.0%	6'531
66'841	23.03.06	CO.ING-PGEE	Modification du CRAE	2'429	35.0%	850
109'667	17.08.07	ECOTEC Environnement SA	Avenant état des cours d'eau	20'898	Non subventionné	0
77'287	25.07.06	CO.ING-PGEE	Inspection visuelle des collecteurs primaires	7'587	35.0%	2'655
65'611	08.03.06	Liaudet-Pial	Inspections TV et curage	46'267	35.0%	16'194
93'327	26.01.07	B-C	Détermination des EH futurs	7'500	11.0%	825
TOTAL PREE AIRE-DRIZE				594'119		64'276

PREE NANT D'AVRIL

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat		Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant
71'202	11.05.06	GIPAC	PREE Nant d'Avril	148'122	8.9%	13'183
197'953	16.12.09	GIPAC	Avenant diagnostic	64'560	11.0%	7'102
223'547	03.08.10	SD-ECOTEC	Phases II et III	56'023	Non subventionné	0
sans	27.10.08	Hubert Etter et Fils SA	Frais d'impression et DVD du passage caméra	592	35.0%	207
sans	17.11.08	Hubert Etter et Fils SA	Frais d'impression et DVD du passage caméra	215	35.0%	75
107'171	10.07.07	GIPAC	Evaluation des points de rejet	9'137	Non subventionné	0
99'870	20.04.07	Hubert Etter et Fils SA	Inspections TV et curage	55'193	35.0%	19'317
102'569	04.06.07	GIPAC	Inspections visuelles	9'250	35.0%	3'238
77'776	31.07.06	CSD	Sécurité des ouvrages d'aménée de la STEP Bois-de-Bay	35'318	35.0%	12'361
38'684	11.02.04	SDI	Emplacement STEP Nant d'Avril	98'622	Non subventionné	0
TOTAL PREE NANT D'AVRIL				477'032		55'483



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
Direction générale de l'eau

PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Bouclément du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 3) Calcul de la subvention fédérale (part intercommunale du PREE)

PREE ALLONDON-CHAMPAGNE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat			Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant	
77779	31.07.06	GEEdEAUX	PREE Allondon-Champagne	272'075	8.9%	24'215	
276557	26.10.11	GEEdEAUX	Avenant global	30'128	8.9%	2'681	
109668	17.08.07	Küpper et Cie Assainissement	Inspections TV et curage	33'018	35.0%	11'556	
131'859	18.04.08	GEEdEAUX	Complément Eaumorte	21'992	Non subventionné	0	
45'193	06.09.05	BG	Extension STEP Chancy		Non subventionné	0	
38'803	13.06.05	GED	STEP Laconnex-Soral, y compris location d'un débimètre	41'275	Non subventionné	0	
TOTAL PREE ALLONDON-CHAMPAGNE				434'784		38'452	

PREE LAC RIVE DROITE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat			Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant	
77777	31.07.06	PCG	PREE Lac RD	274'897	8.9%	24'466	
354'989	24.09.13	PCG	PREE Lac RD (remplace BC 77777)	22'745	8.9%	2'024	
Sans	27.11.15	PCG	PREE Lac RD (bouclément)	29'568	8.9%	2'632	
281'712	02.12.11	PCG	Avenant diagnostic	26'513	11.0%	2'916	
237'848	06.12.10	PCG	Avenant diagnostic BV	25'945	Non subventionné	0	
222'266	20.07.10	RCI	Modélisation MGV	25'238	11.7%	2'944	
239'112	13.12.10	CERA	Modélisation MGV	17'776	11.7%	2'074	
Sans	17.03.11	CERA	Frais d'impression	247	Non subventionné	0	
110'448	27.08.07	Morel canal SA	Inspections TV et curage	27'771	35.0%	9'720	
144'035	27.08.08	Morel canal SA	Inspections TV complémentaires	9'952	35.0%	3'483	
153'071	11.11.08	PCG	Complément rapport d'état des cours d'eau	29'172	Non subventionné	0	
188'060	29.09.09	SD	PREE Vengeron - AIG - Préconcept	34'741	Non subventionné	0	
170'812	06.05.09	SD	PREE Vengeron - AIG - Préconcept - Complément	27'449	Non subventionné	0	
Sans	29.09.09	SD	PREE Vengeron - AIG - Frais d'impression	496	Non subventionné	0	
Sans	20.06.05	SIDAC	Raccordement communes vaudoises sur STEP d'Aire	584	Non subventionné	0	
TOTAL PREE LAC RIVE DROITE				553'092		50'259	

PREE LAC RIVE GAUCHE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat			Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant	
82'116	28.09.06	PCG	PREE Lac RG	224'559	8.9%	19'986	
354'990	24.09.13	PCG	PREE Lac RG (remplace BC 82116)	22'745	8.9%	2'024	
Sans	30.12.14	PCG	PREE Lac RG (BC 354990 bouclé par erreur)	46'703	8.9%	4'157	
Sans	27.11.15	PCG	PREE Lac RG (bouclément)	3'336	8.9%	297	
281'175	29.11.11	PCG	Avenant diagnostic	30'375	11.0%	3'341	
239'113	13.12.10	PCG	Avenant diagnostic	22'346	11.0%	2'458	
100'173	24.04.07	Liaudet-Pial	Inspections TV et curage	19'007	35.0%	6'652	
113'790	01.10.07	PCG	Contrôle à pied des collecteurs	8'514	35.0%	2'980	
145'757	16.09.08	Liaudet-Pial	Complément d'inspection TV	6'187	35.0%	2'165	
151'463	29.10.08	PCG	Complément rapport d'état des cours d'eau	18'855	Non subventionné	0	
104'191	08.06.07	PCG	Complément du cadastre	4'261	35.0%	1'491	
TOTAL PREE LAC RIVE GAUCHE				406'886		45'552	



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
Direction générale de l'eau

PLANS REGIONAUX D'EVACUATION DES EAUX

Bouclément du projet de loi 8804 - Tableaux financiers

Annexe 3) Calcul de la subvention fédérale (part intercommunale du PREE)

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat			Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant	
38717	13.06.05 et 13.04.06	BG	AMO PREE	372'783	17.5%	65'237	
132131 (267365)	18.04.08	BG	AMO PREE modifiée	65'290	17.5%	11'426	
94433	14.02.07	BG	AMO PREE : avenant STEP PREE Seymaz	4'855	17.5%	850	
TOTAL ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE				442'928		77'512	

ETUDES GENERALES

Bon de commande		Description du mandataire et du mandat			Calcul de la subvention		
N°	Date	Mandataire	Description de la prestation	Total paiements	Taux	Montant	
43055	05.08.05	Ass Architectes SA	Mandat urbanisation	141'586	Non subventionné	0	
438'669	19.09.05	B+C	Suivi de mandataire urbanisation	6'000	Non subventionné	0	
38'690	14.01.04	B+C	Catalogue DO	109'915	11.7%	12'823	
65'397	23.03.06	P&M	collecteur de ceinture RG/RD, hydraulique	75'140	Non subventionné	0	
65'420	23.03.06	SDI	collecteur de ceinture RG/RD, environnement	66'803	Non subventionné	0	
438'495	16.01.04	Hydreka	Location de matériel	14'345	11.7%	1'674	
68'093	03.04.06	Topomat technologies SA	ArcPREE	51'600	17.5%	9'030	
-	-	FAO	Publication avis	332	17.5%	58	
-	-	SDI	Frais collecteurs de ceinture après bouclément BC	794	Non subventionné	0	
TOTAL ETUDES GENERALES				466'515		23'585	

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET DE LA SUBVENTION INTERCOMMUNALE

	Total paiements	Taux de subventionnement moyen	Montant de la subvention
PREE Seymaz	578'854	9.5%	54'800
PREE Aire-Drize	594'119	10.8%	64'276
PREE Nant d'Avril	477'032	11.6%	55'483
PREE Allondon-Champagne	434'784	8.8%	38'452
PREE Lac rive droite	553'092	9.1%	50'259
PREE Lac rive gauche	406'886	11.2%	45'552
Assistance à maîtrise d'ouvrage	442'928	17.5%	77'512
Etudes générales	466'515	5.1%	23'585
Totaux	3'954'209	10.4%	409'920

Remarque : Le taux de subventionnement de chaque prestation est variable en fonction de sa participation à la réflexion à une échelle intercommunale. Elle varie entre 0 et 35%.